



LYCÉE POLYVALENT PRIVE JEANNE d'ARC
Etablissement Privé sous Contrat d'Association avec l'Etat
18 bis avenue Jules Ferry - CS 30100
74207 THONON LES BAINS CEDEX
TEL : 04 50 71 03 73
secretariat.lycee@jathonon.fr
www.jeannedarc-thonon.com

**ANNEE SCOLAIRE
2026/2027 - LYCEE**

Juillet 2026

TARIFS ANNUELS/MENSUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES

CONTRIBUTION & COTISATIONS

♦ Contribution des familles

6 catégories (A, B, C, D, E, F) calculées selon le **revenu fiscal de référence** des familles (avis d'impôt 2026 sur les revenus 2025).

☞ **Pour les catégories de A à E** : fournir votre avis d'imposition 2026 sur revenus 2025 (avis reçu entre juillet et septembre 2026).

Catégorie	Revenu fiscal de référence	Contribution annuelle	Contribution Mensuelle
A	de 0 à 25 000 €	599.00 €	59.90 €
B	de 25 001 à 37 000 €	960.00 €	96.00 €
C	de 37 001 à 51 000 €	1 197.00 €	119.70 €
D	de 51 001 à 70 000 €	1 293.00 €	129.30 €
E	de 70 001 à 90 000 €	1 528.00 €	152.80 €
F	Supérieur à 90 001€	1 797.00 €	179.70 €

ATTENTION :

PROJET(S) PEDAGOGIQUE(S) (cinéma, musée, sorties pédagogiques, interventions, etc ...) : 40€ par an et par élève *

PARTICIPATION AUX FRAIS (sms, affranchissements...) : 8€ par famille *

FONDS DE SOLIDARITE DE DON BOSCO "Tous unis pour l'éducation" : versement de 5€*. Si vous souhaitez faire un don avec une déduction fiscale, remplir le coupon ci-joint.

FACULTATIF :

LOCATION DE CASIER SANS CADENAS (cadenas à prévoir) : 40€ pour l'année scolaire *

COTISATION A.P.E.L. : 21€ pour l'année scolaire *

*Montants portés sur la facture annuelle.

♦ Réductions familles nombreuses

Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (St Joseph et Sacré Cœur).

➤ Remise accordée sur la contribution des familles : 2 enfants : **10 %** 3 enfants : **20 %** 4 enfants et plus : **30 %**

RESTAURATION – DEMI PENSION

DEMI-PENSION 2 jours		DEMI- PENSION 3 jours		DEMI-PENSION 4 jours		DEMI PENSION 5 jours	
COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL
508.00 €	50.80 €	763.00 €	76.30 €	1 016.00 €	101.60 €	1 288.00 €	128.80 €

REPAS OCCASIONNEL

➔ Prix du repas : 8.80 €

REGLEMENT

Vous choisissez le mode de paiement sur la fiche comptable. Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.